



AVIS DE PUBLICITE – MISE EN CONCURRENCE
AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME POUR
L'EXPLOITATION D'UNE ACTIVITÉ DE RESTAURATION

1-PERSONNE PUBLIQUE

Commune de Saint-Paul

Direction de la Valorisation Economique et Touristique – Service Gestion du Domaine Public et Réglementation

Place du Général de Gaulle

CS 51015

97864 Saint-Paul Cedex

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site internet de la Ville.

Il peut également être retiré sur place ou transmis par courriel, la demande doit être faite par email à : regis.aure@mairie-saintpaul.fr

Pour toute question concernant la consultation vous pouvez prendre contact avec Mme ELISABETH Sabine / Régis AURE au 0262 45 90 69.

2 - OBJET DE LA CONSULTATION

Attribution d'une autorisation d'occupation du domaine public maritime pour une activité de restauration mettant en valeur la gastronomie et l'identité créole.

Lieu : 107, Boulevard Leconte Delisle - Hermitage les Bains – Parcelle cadastrée DI 118p .

3 - DUREE DE L'AOT

- 5 ans : A compter de la date de signature de l'AOT.

4 - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

1. Valeur technique : 40 %
2. Qualité du projet : 40%
3. Proposition financière du candidat : 20%

5 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le 22 décembre 2025 à 12h00